

**Décret n° 2005-1908 du 5 juillet 2005, portant publication d'un avenant n° 2 à l'accord d'entraide juridique et judiciaire en matière civile, commerciale, pénale et du statut personnel entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'Etat du Koweït, relatif à l'arbitrage et aux sentences arbitrales en matière commerciale (1).**

Le Président de la République,

Sur proposition du ministre des affaires étrangères,

Vu la loi n° 95-69 du 17 juillet 1995, portant ratification des deux avenants annexés à l'accord d'entraide juridique et judiciaire en matière civile, commerciale, pénale et du statut personnel entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'Etat du Koweït, conclus à Koweït City le 9 avril 1995,

Vu le décret n° 84-1242 du 20 octobre 1984, fixant les attributions du ministère des affaires étrangères.

Décète :

Article premier. - Est publié au Journal Officiel de la République Tunisienne, l'avenant n° 2 à l'accord d'entraide juridique et judiciaire en matière civile, commerciale, pénale et du statut personnel entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'Etat du Koweït, relatif à l'arbitrage et aux sentences arbitrales en matière commerciale et conclu à Koweït City le 9 avril 1995.

Art. 2. - Le Premier ministre et les ministres concernés sont chargés, chacun selon ses attributions, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 5 juillet 2005.

**Zine El Abidine Ben Ali**

## **NOMINATION**

### **Par décret n° 2005-1909 du 5 juillet 2005.**

Monsieur Iadh Ennaïfer, attaché financier des affaires étrangères, est nommé attaché de cabinet du ministre des affaires étrangères.

## **MINISTERE DES FINANCES**

## **NOMINATIONS**

### **Par décret n° 2005-1910 du 4 juillet 2005.**

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale est accordée à Monsieur Jamel Mezri, administrateur conseiller, chargé des fonctions d'administrateur du budget de l'Etat de 2<sup>ème</sup> catégorie au comité général d'administration du budget de l'Etat au ministère des finances.

### **Par décret n° 2005-1911 du 4 juillet 2005.**

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale est accordée à Monsieur Mohamed Hamdi, administrateur conseiller, chargé des fonctions d'administrateur du budget de l'Etat de 2<sup>ème</sup> catégorie au comité général d'administration du budget de l'Etat au ministère des finances.

(1) Le texte est publié uniquement en langue arabe.

### **Par décret n° 2005-1912 du 4 juillet 2005.**

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale est accordée à Monsieur Mohamed Mohsen Bayouhdh, ingénieur principal, chargé des fonctions d'administrateur du budget de l'Etat de 2<sup>ème</sup> catégorie au comité général d'administration du budget de l'Etat au ministère des finances.

### **Par décret n° 2005-1913 du 4 juillet 2005.**

Monsieur Khalil Chtourou, conseiller des services publics au ministère des finances, est nommé directeur de la gestion des avantages fiscaux et financiers à la direction générale des avantages fiscaux et financiers.

### **Par décret n° 2005-1914 du 4 juillet 2005.**

Monsieur Chaker Soltani, inspecteur central des services financiers au ministère des finances, est nommé directeur de la stratégie de la dette publique à la direction générale de la gestion de la dette et de la coopération financière.

### **Par décret n° 2005-1915 du 4 juillet 2005.**

Monsieur Mohamed Ben Salem, conseiller des services publics au ministère des finances, est nommé administrateur du budget de l'Etat de 4<sup>ème</sup> catégorie au comité général de l'administration du budget de l'Etat.

### **Par décret n° 2005-1916 du 4 juillet 2005.**

Mademoiselle Dorsaf Ouled Amor, conseiller des services publics au ministère des finances, est nommée chef de service de l'organisation des départements ministériels à la direction générale des dépenses de fonctionnement.

### **Par décret n° 2005-1917 du 4 juillet 2005.**

Mademoiselle Rim Ben Ali, conseiller des services publics au ministère des finances, est nommée chef de service à la direction de la législation et de la réglementation en matière d'impôts indirects à la direction générale des études et de la législation fiscales.

### **Par décret n° 2005-1918 du 4 juillet 2005.**

Mademoiselle Asma Messaoudi, conseiller des services publics au ministère des finances, est nommée chef de service à la direction de la législation et de la réglementation en matière de fiscalité locale à la direction générale des études et de la législation fiscales.

### **Par décret n° 2005-1919 du 4 juillet 2005.**

Mademoiselle Ibtissem Ben Aljia, inspecteur central des services financiers au ministère des finances, est nommée chef de service des opérations budgétaires à la direction générale des ressources et des équilibres.